
Nombre de membres

en exercice: 14

Présents : 11

Votants: 14

Séance du 07 septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois et le sept septembre l'assemblée régulièrement convoquée le 26 août 2023 s'est réunie sous la présidence de Stéphane ETIENNE

Sont présents: Stéphane ETIENNE, Marc CLAVEL, Lucien COMBESSIES, Isabelle BETTONI, Michelle BROUCA, Eric CHAUMES, Christian DOURS, Sylvain DUPRAT, Stéphanie LOPEZ, Carlos MARTINS, Fabienne VIGNOLO

Représentés: Christine APARICIO par Stéphane ETIENNE, Pierre MELENDEZ par Stéphanie LOPEZ, Stéphane SARDOU par Fabienne VIGNOLO

Excuses:

Absents:

Secrétaire de séance: Carlos MARTINS

Procès-verbal de la séance du 07 septembre 2023

Ordre du jour :

Information sur les décisions du Maire, fongibilité des crédits

Approbation du PV de la séance du 25 mai 2023

Point d'avancement programme d'investissement 2023

Travaux électrification éclairage public Place centrale

Travaux coffret électrique Place centrale

Changement de prestataire pour la gestion des extincteurs incendie

Alimentation en eau des canaux communaux

Mise à disposition rez de chaussée bâtiment Mairie

Repas des anciens

Courrier Régis Vignolo chantier école

Questions diverses

Objet: Compte-rendu des décisions du Maire - DE 032 2023

Monsieur expose les décisions qu'il a été amené à prendre depuis la dernière réunion du conseil municipal, dans le cadre des délégations qui lui ont été consenties :

DE_031_2023 : fongibilité des crédits VC_2023_001 : 300€ de l'article 6064 à l'article 739118

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil municipal prend note des décisions prises.

Résultat du vote

Pour : 14 - Contre : 0 - Abstentions : 0

Objet: Approbation du PV de la séance du 25 mai 2023 - DE 033 2023

Monsieur le Maire et le secrétaire de la séance du 25 mai 2023 soumettent le procès-verbal de la séance du 25 mai 2023 à l'approbation des membres du conseil municipal.

Après en avoir délibéré le conseil municipal approuve le procès-verbal de la séance du 25 mai 2023 tel qu'annexé à la présente.

Résultat du vote

Pour : 14 - Contre : 0 - Abstentions : 0

Objet: Travaux électrification éclairage public Place centrale - DE 034 2023

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la commune a été retenue pour l'année 2023 sur le programme "ECLAIRAGE PUBLIC" arrêté par le SDE des Hautes-Pyrénées.

Les travaux consistent en

- la pose de 3 candélabres avec deux projecteurs et une petite armoire avec bouton poussoir afin d'éclairer le terrain de pétanque à la demande.
- la dépose de 3 candélabres et 3 lanternes vétustes.
- la pose de 4 candélabres cylindro coniques neufs et 4 lanternes neuves, avenue de chez Thorn (sans module de réduction de puissance)
RAL gris platine 7036 B gris poudré

Le montant de la TVA est pris en charge par le SDE65.

Le montant HT de la dépense est évaluée à 18 000 €

- fonds libres : 9 000,00 €
- participation SDE : 9 000,00 €

La part communale est mobilisée sur ses fonds libres.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- approuve le projet qui lui a été soumis par le SDE65
- s'engage à garantir la somme de 9 000,00€ au SDE65 qui sera prélevée sur les fonds libres de la commune
- précise que la contribution définitive de la commune sera déterminée après règlement final des travaux qui seront exécutés en accord avec la municipalité

Résultat du vote

Pour : 14 - Contre : 0 - Abstentions : 0

Objet: Travaux coffret électrique Place centrale - DE 035 2023

Monsieur le Maire soumet aux membres du conseil municipal le devis de mise en place d'un coffret électrique étanche à installer aux compteurs Place centrale.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- accepte les travaux envisagés
- engage la dépense de 1 602 € TTC
- charge le maire de mettre en oeuvre les travaux

Résultat du vote

Pour : 14 - Contre : 0 - Abstentions : 0

Objet: Changement de prestataire pour la gestion des extincteurs incendie - DE 036 2023

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal de la possibilité de choisir un autre prestataire pour l'entretien et la maintenance des extincteurs des bâtiments publics.

Après étude des propositions soumises et après délibération, le conseil décide de confier la prestation de maintenance et entretien des extincteurs des bâtiments publics à l'entreprise PROTEC FEU / PROTEKAL basée à BOUCAU (64)

Il charge Monsieur le Maire de signer tout devis ou contrat se rapportant à cette affaire.

Résultat du vote

Pour : 14 - Contre : 0 - Abstentions : 0

Objet: Mise à disposition du rez-de-chaussée du bâtiment de la Mairie - DE 037 2023

Monsieur le Maire présente la requête de l'Amicale d'Artagnan, association de la commune qui sollicite la mise à disposition pour son activité de bar associatif des locaux préalablement utilisés par la communauté de commune pour les activités de garderie et activités périscolaires.

Le service de garderie et accueil périscolaire est centralisé à Camalès.

Les locaux sont donc vacants à compter de la rentrée scolaire 2023-2024.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide la mise à disposition des locaux de l'accueil périscolaire à l'Amicale d'Artagnan selon la convention annexée (M. Clavel, membre du bureau de l'Amicale d'Artagnan, ne participe pas au vote).

Il charge Monsieur le Maire d'effectuer les démarches nécessaires à cette mise à disposition et à la refacturation annuelle des frais d'eau, d'électricité et de chauffage à hauteur de 50% des charges réelles.

Résultat du vote

Pour : 13 - Contre : 0 - Abstentions : 0

Questions diverses:

-Alimentation en eau des canaux: Marc Clavel fait part de la réunion qui s'est tenue avec la CATER et les représentants de la commune de Camalès. Au regard des ruptures d'alimentation encore constatées, la situation n'est pas encore satisfaisante. Le travail d'investigation pour mieux comprendre les variations de débit se poursuit.

-Repas des anciens: la date retenue est le 18 novembre

-Courrier Régis Vignolo: projet de construction de bâtiments dans l'espace public avec intervention des compagnons du devoir. Une rencontre sera programmée avec M. Vignolo pour échanger sur le projet.

-Investissements 2023: les travaux de la salle Canal vont débuter. L'enfouissement des réseaux quartier Estays est en cours. La replantation des arbres au Bousquet débutera fin novembre.

-Chancre coloré du platane: A terme, tous les platanes seront touchés par la maladie. Il convient d'ores et déjà de réfléchir au remplacement des platanes présents sur la commune par d'autres essences non sensibles aux maladies.

-Demande de Patrick Monties d'entretenir les bas côtés rue du Midi: L'employé communal sera sollicité pour effectuer le nettoyage.

-Intervention de Carlos Martins qui souhaite constituer un groupe de réflexion pour dynamiser la venue de familles sur le village et contribuer au maintien des effectifs de l'école.

Le secrétaire de séance, Carlos MARTINS	Le Maire, Stéphane ETIENNE
Signature	Signature